

20260304 InfoMigrants

<https://www.infomigrants.net/fr/post/70070/berlin-veut-accelerer-lacces-des-demandeurs-dasile-au-marche-du-travail>

Actualités



Le ministre allemand de l'Intérieur, Alexander Dobrindt, assume une politique migratoire restrictive. Crédit : Picture alliance

Berlin veut accélérer l'accès des demandeurs d'asile au marché du travail

Par [Emma Wallis](#)

Le gouvernement allemand veut supprimer une série de restrictions qui retardent l'accès à l'emploi pour de nombreux migrants. Dans le cadre de ce plan, les demandeurs d'asile seraient automatiquement autorisés à travailler après trois mois passés en Allemagne.

Le ministre allemand de l'Intérieur a déclaré au tabloïd Bild am Sonntag le 22 février : "Les migrants qui viennent en Allemagne devraient travailler, et cela devrait se faire rapidement." Alexander Dobrindt, membre du parti conservateur bavarois CSU, a ainsi dévoilé son "plan d'accès rapide à l'emploi" (Sofort-in-Arbeit-Plan).

Dans le cadre de ce plan, les demandeurs d'asile seraient automatiquement autorisés à occuper un emploi après trois mois passés en Allemagne, même si leur procédure d'asile n'est pas encore terminée, et quel que soit leur lieu de résidence.

Actuellement, un demandeur d'asile a besoin d'obtenir une autorisation des autorités s'il souhaite commencer à travailler au bout de trois mois de présence en Allemagne. Par ailleurs, les personnes vivant dans un centre d'accueil n'ont, dans la grande majorité des cas, pas le droit d'occuper un emploi. Le nouveau plan vise à supprimer ces restrictions.

A lire aussi

[Allemagne : un demandeur d'asile ayant déjà obtenu une protection en Grèce peut être expulsé vers son pays d'origine](#)

Le ministre estime que l'intégration passe avant tout par le monde du travail. "L'objectif est de faire participer les membres de la société à travers leur profession", a-t-il expliqué au journal télévisé Tagesschau.

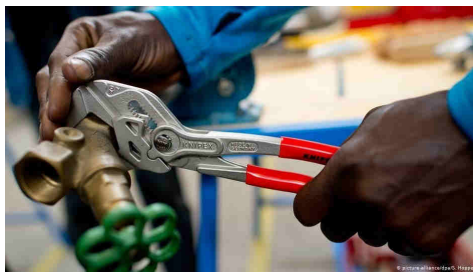
La suppression des barrières d'accès à l'emploi fait partie de l'accord de coalition signé entre les conservateurs et les sociaux-démocrates du SPD, qui forment ensemble le gouvernement actuel.

Travailler n'accélère pas le traitement d'une demande d'asile

Les demandeurs d'asile qui travaillent seraient autorisés à conserver leurs allocations, a expliqué un porte-parole d'Alexander Dobrindt au journal Bild. "Leurs revenus seront pris en compte s'ils perçoivent des prestations sociales, par exemple pour le logement."

Le porte-parole a aussi rappelé que la procédure de demande d'asile se déroulera indépendamment du fait qu'une personne travaille ou non.

Travailler ne sera pas un avantage pour son dossier. "Les nouvelles règles ne modifient ni le déroulement, ni l'issue de la procédure d'asile", ajoutant que "le fait qu'une personne travaille ou non n'a aucune influence sur la décision finale concernant l'octroi ou le refus d'un statut de protection", précise le porte-parole.



Le gouvernement allemand espère également réduire le poids des prestations sociales à destination des demandeurs d'asile. Crédit : Picture alliance

Les personnes exclues des nouvelles règles

Le porte-parole du ministre a toutefois averti que les personnes dont la demande d'asile a déjà été rejetée, celles qui refusent de coopérer avec les autorités, tentent de dissimuler leur identité ou mentent sur les raisons qui les ont poussés à fuir leur pays d'origine, seront exclues des nouvelles règles d'accès à l'emploi.

"Toute personne dont la demande d'asile est rejetée doit quitter le pays", a aussi rappelé le porte-parole du ministère de l'Intérieur. Il a aussi souligné que les employeurs doivent être conscients que la personne qu'ils emploient risque de voir sa demande d'asile rejetée.

Le gouvernement allemand, qui avait récemment essuyé de nombreuses critiques pour avoir décidé de réduire les cours de langue et d'intégration, affirme que le travail est un moyen encore plus efficace pour s'intégrer.



Christian Herrgott, secrétaire général de la CDU en Thuringe estime que l'accès au travail est un accélérateur d'intégration. Crédit : ZDF

Des communes ont pris les devants

Les projets du ministre de l'Intérieur ne sont pas une idée entièrement nouvelle. Au niveau local, dans la commune de Saale-Orla située dans l'État fédéré de Thuringe, par exemple, les dirigeants conservateurs s'emploient déjà à intégrer les demandeurs d'asile au plus vite au marché du travail.

En mars 2024, Christian Herrgott, secrétaire général de la CDU en Thuringe, avait estimé qu'il était important de rendre le travail obligatoire tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des centres d'hébergement.

"Nous veillons à ce que les personnes hébergées dans les centres d'accueil ne participent pas seulement au nettoyage des espaces communs, à l'intérieur et à l'extérieur du centre, mais nous cherchons également à les impliquer dans des travaux pour la municipalité. Nous essayons de leur proposer des tâches simples, comme le nettoyage ou le jardinage, qu'ils peuvent effectuer même sans grande connaissance de la langue allemande, ou de compétences ou qualifications particulières", avait expliqué Christian Herrgott à la chaîne de télévision publique Phoenix.

A lire aussi

[La police est entrée dans sa chambre sans son consentement : un demandeur d'asile guinéen obtient raison devant la Cour constitutionnelle allemande](#)

Les travailleurs sociaux, les conseils locaux et les associations collaborent ensuite afin de trouver des offres d'emploi adaptées aux demandeurs d'asile dans leur région.

S'il estime que la démarche a porté ses fruits, Christian Herrgott note qu'elle demande "des efforts particuliers" car il ne s'agit pas seulement de trouver un emploi adapté, mais aussi de transporter les personnes du centre d'hébergement jusqu'à leur lieu de travail.

À l'époque, le conservateur affirmait que la majorité des adultes avaient réagi "très positivement" à ces projets et souhaitaient y participer.